



## **PROCÈS-VERBAL DU 4 MARS 2016**

### **SÉANCE ORDINAIRE**

#### **1. PRÉSENCES ET QUORUM**

##### **PRÉSENTS:**

**M. Alain Goulet  
M. Bruno Roy  
Mme Nancy Pineault  
M. Rodrigue Ouellet  
Mme Jeanne-Paule Beaulieu (19h07)**

Josette Bouillon, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

Il est **19h00**, la séance ordinaire débute sous la présidence de monsieur **Jean-Pierre Bélanger**, maire.

#### **2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**16-32**

Tout en laissant le point varia ouvert,  
Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet,  
appuyé par monsieur Alain Goulet  
et unanimement résolu :  
**QUE** le conseil adopte l'ordre du jour de la présente séance.

#### **3. SUSPENSION DE LA PRÉSENTE SÉANCE**

**16-33**

Il est proposé par monsieur Bruno Roy,  
appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet  
et résolu unanimement de suspendre la présente séance à 19h03 pour la consultation  
publique sur des projets de règlements d'urbanisme.

Mme Jeanne-Paule se présente à 19h07

#### **4. CONSULTATION PUBLIQUE PROJET DE RÈGLEMENTS D'URBANISME**

**Consultation publique sur les projets de règlements suivants :**

- **Règlement numéro 211 modifiant le plan d'urbanisme numéro 166**
- **Règlement numéro 212 modifiant le règlement de zonage numéro 167**
- **Règlement numéro 213 modifiant divers éléments du règlement de construction numéro 170**
- **Règlement numéro 215 modifiant divers éléments du règlement de lotissement numéro 168**
- **Règlement numéro 216 modifiant divers éléments du règlement relatif aux conditions d'émission de permis de construction numéro 169**

Suite à l'avis public donné le 11 février 2016 aux personnes intéressées par des projets de règlements modifiant les règlements d'urbanisme de la municipalité de Saint-Charles-Garnier, nous débutons la consultation au sujet des règlements mentionnés précédemment.

Monsieur Michel Lagacé, inspecteur en urbanisme fait part aux personnes présentes, des principales modifications apportées à ces règlements.

Aucune modification n'est apportée aux projets de règlement adoptés lors des séance du 6 novembre 2015 et du 5 février 2016.

Fin de la consultation publique

##### **5. REPRISES DE LA SÉANCE SUSPENDUE**

- 16-34** À la reprise de la séance suspendue à 19h03, tous les membres du conseil présents au début de cette séance formaient toujours quorum.  
Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet appuyé par monsieur Alain Goulet et résolu unanimement  
**DE** reprendre les délibérations de la présente séance à 20h01

##### **6. ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 212 MODIFIANT DIVERS ÉLÉMENTS DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 167**

- 16-35** **CONSIDÉRANT QUE** la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* prévoit que le conseil municipal peut modifier ses règlements en tout temps (L. R. Q., chapitre A-19.1, articles 123 et les suivants);

**CONSIDÉRANT QU'** un nouveau cadastre est entré en vigueur et qu'ainsi les plans doivent être ajustés à ce cadastre rénové;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal désire apporter diverses améliorations aux dispositions interprétatives;

CONSIDÉRANT QU' un premier projet de règlement a été adopté le 5 février 2016;  
CONSIDÉRANT QU' une consultation publique a été tenue le 4 mars 2016.

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par monsieur Alain Goulet appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet, et résolu à la majorité que soit adopté ce second projet de règlement.

**M. Alain Goulet quitte à 20h13.**

**7. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 5 FÉVRIER 2016**

16-36

Il est proposé par monsieur Bruno Roy  
appuyé par madame Jeanne-Paule Beaulieu  
et résolu unanimement :

**QUE** le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 février 2016.

**8. LECTURE ET ADOPTION DES COMPTES**

16-37

Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet  
appuyé par madame Jeanne-Paule Beaulieu  
et résolu unanimement :

**QUE** les membres du conseil municipal approuvent et autorisent le paiement des comptes du mois de février au montant de **42 751.41\$**.

**Ajouts aux comptes**

-Télécommunications de l'Est :	<b>99.52\$</b>
-Municipalité Des Hauteurs :	<b>889.73</b>
-Cloutier Portes de Garage :	<b>863.52</b>

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS**

Je soussignée secrétaire-trésorière certifie par le présent certificat qu'il y a des fonds disponibles au budget de l'exercice 2016 de la municipalité pour effectuer le paiement des comptes du mois.



Josette Bouillon  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

**9. CORRESPONDANCE**

**DÉPÔT DE DOCUMENTS**

- L'état des revenus et des dépenses du mois de février 2016

- Rapport de l'inspecteur pour le mois février 2016
- Rapport des heures effectuées par les employés

## **RÉSERVATIONS DE LA SALLE MUNICIPALE**

### **SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE SCG**

- 16-38** Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet, appuyé par monsieur Bruno Roy et résolu unanimement :  
**QUE** le conseil municipal réserve la salle municipale à la société d'horticulture le 20 octobre 2016 pour une conférence.

### **L'AFÉAS**

- 16-39** Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet, appuyé par madame Jeanne-Paule Beaulieu et résolu unanimement :  
**QUE** le conseil réserve la salle municipale à l'AFÉAS, le 5 mars prochain, pour un souper et une soirée en l'honneur de la journée de la femme.

### **LES CHEVALIERS DE COLOMB**

- 16-40** Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet, appuyé par monsieur Bruno Roy et résolu unanimement :  
**QUE** le conseil réserve la salle municipale aux Chevaliers de Colomb, le 20 mars prochain, pour un déjeuner.

### **TRAVAUX COMPENSATOIRES**

- 16-41** Il est proposé par monsieur Bruno Roy, appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et résolu unanimement :  
**QUE** le conseil accepte la demande de monsieur Yoan Michaud pour exécuter des travaux compensatoires. Heures à effectuer : 17 heures.

### **CENTRE DE MISE EN VALEUR DES OPÉRATIONS DIGNITÉ**

- 16-42** Il est proposé par madame Nancy Pineault, appuyé par madame Jeanne-Paule Beaulieu et résolu unanimement :  
**QUE** le conseil renouvelle l'adhésion comme membre corporatif pour le centre de mise en valeur des opérations dignité, organisme de bienfaisance.  
**Coût : 60\$**

### **ACHAT D'UN DISTRIBUTEUR À EAU FROIDE**

- 16-43** Il est proposé par monsieur Bruno Roy,

appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet

et résolu unanimement :

**QUE** le conseil autorise l'achat d'un distributeur à eau froide pour le centre communautaire.

**16-44**

**AVRIL MOIS DE LA JONQUILLE**

CONSIDÉRANT QUE le cancer est la première cause de mortalité au Québec;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer travaille à sauver plus de vies;

CONSIDÉRANT QUE grâce à des milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, la Société canadienne du cancer lutte pour prévenir plus de cancers, permettre aux chercheurs de faire plus de découvertes et aider plus de personnes touchées par la maladie;

CONSIDÉRANT QUE nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public;

CONSIDÉRANT QUE près de la moitié de l'argent investi dans la recherche sur le cancer par les organismes de bienfaisance provient de la Société canadienne du cancer;  
CONSIDÉRANT QUE les personnes touchées par le cancer peuvent se concentrer sur leur guérison et avoir une bonne qualité de vie grâce à l'aide offerte par la Société canadienne du cancer;

CONSIDÉRANT QUE le mois d'avril est le Mois de la jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et d'activités qui feront une différence dans la vie des patients atteints de cancer et dans la lutte contre la maladie;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pendant le Mois de la jonquille pour les personnes touchées par le cancer et à contribuer au combat contre cette maladie;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME NANCY PINEAULT

APPUYÉ PAR MONSIEUR RODRIGUE OUELLET

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

DE DÉCRÉTER que le mois d'avril est le Mois de la jonquille.

QUE le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

**10. MRC DE LA MITIS**

Compte-rendu de M. Jean-Pierre Bélanger sur la dernière séance de La MRC.

**APPUI AU SYNDICAT DES PRODUCTEURS ACÉRIQUES DU BAS-SAINT-LAURENT**

- 16-45** Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet, appuyé par monsieur Bruno Roy et résolu unanimement;  
**QUE** la municipalité de Saint-Charles-Garnier appuie le Syndicat des producteurs acéricoles du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie dans leurs démarches afin que le rapport Gagné ne vienne pas modifier la façon de faire actuelle en mettant en péril la filière acéricole.

**11. TRANSMISSION À LA MRC DE L'ÉTAT DES IMMEUBLES À ÊTRE VENDUS POUR NON-PAIEMENT DE TAXES**

- 16-46** Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet, appuyé par madame Jeanne-Paule Beaulieu et résolu unanimement :  
**QUE** le conseil autorise la directrice générale à transmettre la liste des personnes/propriétés pour lesquelles les procédures de vente pour défaut de paiement de taxes doivent être entamées.

**12. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**13. MINISTÈRE DES TRANSPORTS**  
**COMPENSATION DE BASE AUX MUNICIPALITÉS**

- 16-47** **ATTENDU QUE** le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 106 540\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2015;

**ATTENDU QUE** les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

**ATTENDU QUE** la présente résolution est accompagnée de **l'annexe A** identifiant les interventions réalisés par la municipalité sur les routes susmentionnées;

**ATTENDU QU'** un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes **l'annexe B** ou un **rapport spécial de vérification externe** dûment complété.

**POUR CES MOTIFS,**

Sur une proposition de monsieur Rodrigue Ouellet, appuyé par monsieur Bruno Roy, il est unanimement résolu et adopté que la municipalité de Saint-Charles-Garnier informe

le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

**14. FIN D'EMPLOI À TEMPS PLEIN DES CHAUFFEURS**

16-48

Il est proposé par monsieur Bruno Roy,  
appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet  
et résolu unanimement :

**QUE** l'emploi à temps plein des MM. Steeve Michaud et Nelson Soucy prendra fin le 12 mars 2016.

Tel que stipulé au contrat de travail de MM. Michaud et Soucy, l'emploi se poursuit à temps partiel, selon la nécessité, sans dépasser 40 heures par semaine et au taux horaire fixé entre les parties.

**15. OUVERTURE DU POSTE DE MANŒUVRE**

16-49

Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet,  
appuyé par monsieur Bruno Roy  
et résolu unanimement :

**QUE** le conseil ouvre le poste de manœuvre et accepte l'offre d'emploi tel que rédigé.

L'offre d'emploi paraîtra dans le journal Le Charlois, sur le site Internet et à Emploi-Québec.  
Date limite pour postuler est le 1<sup>er</sup> avril 2016 avant 16h30.

**16. GARAGE MUNICIPAL**

Discussion sur la pépinière

**17. DEMANDE DE SOUMISSIONS POUR L'ACHAT D'ABAT-POUSSIÈRE**

16-50

Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet,  
appuyé par madame Nancy Pineault  
et résolu unanimement :

**QUE** la municipalité de Saint-Charles-Garnier demande des soumissions à divers fournisseurs pour l'achat de 25 ballots de 1000 kg de chlorure de calcium en flocons.

Les soumissions devront être parvenues au bureau municipal avant le 8 avril 2016.

Fournisseurs suggérés : Sel Warwick, Somavrac, Sebci et calum

**18. DOSSIERS DES ÉLUS**

**Service incendie / nommer un chef pompier**

16-51

Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet,  
appuyé par madame Jeanne-Paule Beaulieu

et résolu unanimement :

**QUE** le conseil nomme monsieur Denis Dupont en tant que chef pompier pour la municipalité de Saint-Charles-Garnier.

**19. VARIA**

**20. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Tel que stipulé dans son contrat de travail : « En cas de pluie ou de dégel, M. Steeve Michaud doit pratiquer des saignées dans les accotements et les bordures de neige afin de libérer l'eau de la surface de la chaussée et des accotements et ainsi empêcher la formation de glace. Ces saignées doivent conduire l'eau de la surface de la chaussée et de l'accotement jusqu'au fossé ».

**21. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**16-52**

Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet, appuyé par madame Jeanne-Paule Beaulieu et unanimement résolu de lever la séance à 21h45

Je, Jean-Pierre Bélanger, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

.....  
Jean-Pierre BÉLANGER, maire

.....  
Josette BOUILLON, dg et sec.-trés.